



DEPARTEMENT DE LOIRE ATLANTIQUE
COMMUNE DE PORT-SAINT-PERE
21 MARS 2024
ARRIVE

MAIRIE DE PORT SAINT PERE
13 RUE DE PORNIC
44710 PORT SAINT PERE
A l'attention de Monsieur Le Maire

Le 18 Mars 2024 à NANTES

Objet : Dossier d'information relatif au site de radiotéléphonie mobile Bouygues Télécom
Références : T12B4C – LA PIECE POINTUE – 44710 PORT SAINT PERE

Monsieur Le Maire,

Conformément aux engagements pris par Bouygues Telecom dans le cadre du « guide des bonnes pratiques entre opérateurs et communes » élaboré en partenariat avec l'Association des Maires de France, je vous prie de trouver ci-joint le dossier d'information relatif à notre projet d'installation d'une antenne relais sis LA PIECE POINTUE – 44710 PORT SAINT PERE, Opérateurs et élus locaux ont convenu que le déploiement des réseaux de téléphonie mobile relève de l'aménagement du territoire et que la présentation d'un dossier d'information, accessible à tout administré souhaitant en connaître les détails, est un gage de transparence.

Dans le cas présent, ce projet, qui fait suite à l'identification d'un besoin de couverture sur la commune de PORT SAINT PERE, permettra à nos clients, de passage ou demeurant dans la zone, d'accéder à des services numériques mobiles dans des conditions améliorées et conformes à leurs attentes.

En effet, la licence délivrée par l'Etat nous autorisant à déployer et exploiter des réseaux de 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} génération, prévoit également des obligations en termes de couverture du territoire et de qualité de service à la charge de Bouygues Telecom.

Nous demeurons aussi à la disposition de tout riverain désirant des renseignements complémentaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur Le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Tristan Bonamy
Responsable Relations Territoriales